

1/ Conditions générales

La facture tient lieu de bon de garantie.

Notre garantie porte, en règle générale, sur toute défectuosité de matière ou de fabrication, dans les conditions et limites d'installation et d'utilisation indiquées par la société C2R.

Les conditions de garantie découlent :

- De nos conditions générales de vente
- De nos catalogues tarifs et fiches produits intégrant les obligations techniques du client en matière de pose dans les règles de l'art, de respect des DTU, de conditions de stockage.

2/ Étendue et limites de la prise en charge :

Domaines d'application		Durée de garantie	
Tous produits	Bon fonctionnement	2 ans	
	Déformation entravant le bon fonctionnement (ex : écartement des lames de volets bois lors de la rétractation du bois) ⁽¹⁾	2 ans	
	Déformation n'entravant pas le bon fonctionnement ⁽¹⁾	Non garanti	
	Aspect et corrosion des ferrages en acier ⁽²⁾	Non garanti	
	Aspect et corrosion des ferrages en aluminium	2 ans	
	Aspect et corrosion des ferrages en composite	Non garanti	
Produits Bois	Uniformité de la couleur des bois	Non garanti	
	Modification de l'aspect ou de la teinte	Non garanti	
	Traitement Classe 3A + hydrofuge ^{(1) (3)}	2 ans	
Produits PVC	Modification de la brillance	Non garanti	
	Vieillesse homogène de la teinte ⁽²⁾ : coloris PVC teintés dans la masse	2 ans	
	Adhérence du film plaxé sur le PVC ⁽⁴⁾	2 ans	
	Vieillesse homogène de la teinte ⁽²⁾	Coloris PVC plaxés : chêne irlandais, chêne doré, rouge 3005, vert 6005, vert 6021, gris 7016	2 ans
		Coloris PVC plaxés bleu 5007 et 5024	2 ans
Pièces injectées plaxées	2 ans		
Produits Alu	Modification de la brillance	Non garanti	
	Process Qualicoat et Qualmarine	Garanti	
	Tests ECCA répondant aux normes européennes	Garanti	
	Défauts d'aspect sous réserve d'être signalés à la livraison ⁽⁵⁾	Garanti	
	Vieillesse homogène de la teinte et farinage	Distance < 5000 m de la mer À partir de 5000 m	Non garanti 2 ans ^{(6) (7)}
		Résistance à la corrosion et au brouillard salin acétique + adhérence de la laque sur l'aluminium Distance < 5000 m de la mer À partir de 5000 m	Non garanti 2 ans ^{(6) (7)}
Motorisation VB Somfy	Motorisation	2 ans pièces uniquement	
	Batterie	2 ans pièces uniquement	

(1) Sous réserve de l'application immédiate d'un traitement IFH ainsi que d'une finition appropriée en 2 couches minimum (DTU-59-1) pour les volets bois, du maintien permanent en bon état du produit et du respect de la régularité des conseils d'entretien.

(1bis) Sous réserve de l'application immédiate d'une finition appropriée en 2 couches minimum (DTU-59-1), du maintien permanent en bon état du produit et de respect de la régularité des conseils d'entretien.

(2) Les quincailleries acier, traitées sous protection temporaire antirouille noir, doivent impérativement recevoir une couche de finition appropriée dans les 15 jours après pose pour éviter les risques de corrosion.

(3) Garanti que la teinte ne variera pas au-delà du niveau 3 de l'échelle des gris selon la norme DIN 54001.

(4) Liaison mécanique du film sur le support.

(5) Selon les règles professionnelles de l'ADAL (association pour le développement de l'aluminium) qui stipulent que le défaut doit être visible par un observateur qui se situe au moins à 1.50m de l'ouvrage et l'examine pendant une durée de 10 secondes avec une vue normale sous un éclairage significatif (ciel légèrement couvert).

Cette garantie s'étend, au choix de la société C2R, à la remise en état ou au remplacement du produit (ou du similaire) reconnu défectueux par C2R, après examen, à l'exclusion de la réparation de tout autre préjudice de quelque nature qu'il soit. (Participation aux frais de main d'œuvre pour le démontage et le remontage, tous dommages et intérêts directs ou indirects pour quelque motif que ce soit).

La réparation, la modification ou le remplacement de pièces pendant la période de garantie indiquée ci-dessus ne peuvent avoir pour effet de prolonger le délai de garantie initial.

(6) Sont exclus de la garantie

Les défauts et détériorations survenus au cours du transport non confirmés par des réserves à la livraison ou ceux provoqués par l'usure normale, un accident extérieur, l'inobservation des règles de l'art, des normes ou de la notice de pose émise par C2R pour le stockage, la protection des quincailleries, le montage et l'utilisation, toute modification du produit, toute négligence, un mauvais entretien ou une utilisation non-conforme et l'exposition à un environnement particulier (air salin, milieu urbain présentant une pollution avérée, exposition à des substances chimiques...).

La société C2R s'engage à assurer le service après-vente de ses produits pendant la durée de leur garantie.

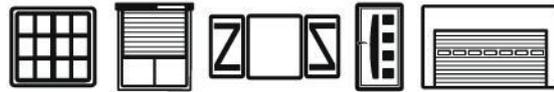
(7) Conseils d'entretien de vos fermetures et traitement de préservation du bois

Volets battants Bois à lames verticales et à cadre C2R		
Usage prévu des volets battants BOIS	fermetures pour le bâtiment - usage stable en classe 3 a - variation dimensionnelle minimale autorisée	
Traitement de préservation du BOIS Classe 3A	OUI	"Traitement C3A réalisé en usine par la société C2R"
	NON	"A la charge du client dans les 15 jours maximum après réception et avant pose"
Recommandations relatives au système de peinture	Si traitement de préservation C3A en usine	Réaliser dans les 2 mois un système de peinture en 2 ou 3 couches en fonction des conditions d'exposition (NF EN 927-1) dans le respect des prescriptions du DTU de peinture N° 59.1 (y compris ponçage pour éliminer échardes et rugosités du bois et couper les fibres relevées après impression)
	Si pas de traitement de préservation en usine	1*) Appliquer obligatoirement dans les 15 jours de la réception des produits et avant pose un produit de traitement de préservation du bois (IFH) avec un produit certifié CTB P+. Aucune garantie ne sera possible si la preuve de la réalisation du traitement de préservation n'est pas apportée (conserver la facture et le pot du produit utilisé) 2*) Réaliser dans les 2 mois suivant le traitement de préservation du bois un système de peinture en 2 ou 3 couches en fonction des conditions d'exposition (NF EN 927,1) dans le respect des prescriptions du DTU de peinture N° 59.1 (y compris ponçage pour éliminer échardes et rugosités du bois et couper les fibres relevées après impression)
Recommandations relatives au sujet de la peinture	Les surfaces du bois doivent être poncées, égrenées, propres et sèches, exemptes de poussières. La teneur en humidité du bois ne doit pas dépasser 18%. La présence de nœuds est souvent mise en évidence et l'adhérence des couches qui les recouvrent peut être altérée.	
Informations supplémentaires	Veiller à une protection complète sur les 6 faces de la fermeture en insistant sur les bois de bout. En raison des processus de vieillissement naturel, il est recommandé d'effectuer des travaux d'entretien réguliers, à intervalles de 2 à 4 ans selon les produits utilisés et les conditions d'exposition des fermetures.	

L'impression blanche et l'option «prêt à peindre» incluent le traitement C3A et répondent aux mêmes conditions d'entretien et de garantie que le «traitement de préservation C3A».

Les quincailleries acier, traitées sous protection temporaire antirouille noir, doivent impérativement recevoir une couche de finition appropriée dans les 15 jours après pose pour éviter les risques de corrosion. Les pièces de quincaillerie en mouvement doivent être lubrifiées régulièrement.

Les produits en PVC et aluminium doivent faire l'objet de nettoyages réguliers avec des produits adaptés (éponge douce avec eau savonneuse) au moins une fois par an (voir plus si les volets sont exposés à un environnement particulier). Les pièces de quincaillerie en mouvement doivent être lubrifiées régulièrement.



Depuis 1947

GARANTIES PRODUITS C2R



FENÊTRES PVC



FENÊTRES
COMPOSITE



FENÊTRES ALU



VOLETS ROULANTS
ALU/PVC/BOIS



VOLETS BATTANTS
ALU/PVC/BOIS



VOLETS COULISSANTS
ALU/PVC/BOIS



PERSIENNES
ALU/PVC/BOIS/ACIER



PORTES D'ENTRÉE
ALU/PVC



PORTES DE GARAGE
ALU/PVC/BOIS

TABLE DES MATIÈRES

MENUISERIES PVC	3
PORTES D'ENTRÉE PVC	4
MENUISERIES COMPOSITE.....	5
MENUISERIES & PORTES D'ENTRÉE ALUMINIUM.....	6
VOLETS ROULANTS.....	7
VOLETS BATTANTS/COULISSANTS & PERSIENNES.....	8
PORTES DE GARAGE BOIS & PVC	10
PORTES DE GARAGE ENROULABLES ALUMINIUM.....	12

EXCLUSIONS

Les conditions de garantie découlent :

- de nos conditions générales de vente
- de nos catalogues tarifs et fiches produits intégrant les obligations techniques du client en matière de pose dans les règles de l'art, de respect des DTU, de conditions de stockage.

Sont exclus de la garantie :

Les défauts et détériorations survenus au cours du transport non confirmés par des réserves à la livraison ou ceux provoqués par l'usure normale, un accident extérieur, l'inobservation des règles de l'art, des normes ou de la notice de pose émise par C2R pour le stockage, la protection des quincailleries, le montage et l'utilisation, toute modification du produit, toute négligence, un mauvais entretien ou une utilisation non conforme, l'exposition à un environnement particulier (air salin, milieu urbain présentant une pollution avérée, exposition à des substances chimiques...) et par des interventions de tiers.

La société C2R s'engage à assurer le service après-vente de ses produits pendant la durée de leur garantie (remplacement de la pièce ou du produit par l'équivalent, hors main d'œuvre).

MENUISERIES PVC

MENUISERIES PVC

DOMAINE D'APPLICATION		DURÉE DE GARANTIE
Coloris blanc		15 ans
Déformations : hors tolérance	Profilés ouvrants	15 ans
	Profilés dormants	15 ans
Résistance des soudures	Profilés ouvrants et dormants	15 ans
Vitrages (étanchéité)	Doubles vitrages	10 ans
	Triples vitrages	10 ans
Plaxage	Tenue du film sur le profil	15 ans
	Variation coloris	2 ans
Coloris teintés dans la masse	Modification de la brillance	Non garanti
	Vieillessement homogène de la teinte	2 ans
Laquage	Suivant coloris	4 à 7 ans
Quincaillerie	Ouvrants et dormants	2 ans
Accessoires décoratifs		2 ans



PORTES D'ENTRÉE PVC

PORTES D'ENTRÉE PVC

DOMAINE D'APPLICATION		DURÉE DE GARANTIE
Déformations : hors tolérance	Profilés ouvrants	15 ans
	Profilés dormants	15 ans
Résistance des soudures	Profilés ouvrants et dormants	15 ans
Panneaux	PVC ou ALU ou VERRIERS	10 ans
Plaxage	Tenue du film sur le profil	10 ans
	Variations coloris	2 ans
Coloris teintés dans la masse	Modification de la brillance	Non garanti
	Veillessement homogène de la teinte	2 ans
Loquage	Suivant coloris	4 à 7 ans
Quincaillerie	Ouvrants et dormants	2 ans
Accessoires décoratifs	Tous matériaux	2 ans



MENUISERIES COMPOSITE

DOMAINE D'APPLICATION		DURÉE DE GARANTIE
Coloris blanc		15 ans
Déformations : hors tolérance	Profilés ouvrants	15 ans
	Profilés dormants	15 ans
Résistance des soudures	Profilés ouvrants et dormants	15 ans
Vitrages (étanchéité)	Doubles vitrages	10 ans
	Triples vitrages	10 ans
Plaxage	Tenue du film sur le profil	15 ans
	Variation coloris	2 ans
Coloris teintés dans la masse	Modification de la brillance	Non garanti
	Vieillessement homogène de la teinte	2 ans
Laquage	Suivant coloris	4 à 7 ans
Quincaillerie	Ouvrants et dormants	2 ans
Accessoires décoratifs		2 ans

MENUISERIES & PORTES D'ENTRÉE ALUMINIUM

MENUISERIES ALUMINIUM

DOMAINE D'APPLICATION		DURÉE DE GARANTIE
Déformations : hors tolérance	Profils ouvrants	10 ans
	Profils dormants	10 ans
Vitrages (étanchéité)	Doubles vitrages	10 ans
	Triples vitrages	10 ans
Laquage	Suivant coloris	10 ans
Modification de la brillance		Non garanti
Quincaillerie	Ouvrants et dormants	2 ans
Accessoires décoratifs		2 ans

PORTES D'ENTRÉE ALUMINIUM

DOMAINE D'APPLICATION		DURÉE DE GARANTIE
Déformations : hors tolérance	Profils ouvrants	10 ans
	Profils dormants	10 ans
Vitrages étanchéité	Doubles vitrages	10 ans
	Triples vitrages	10 ans
Laquage	Suivant coloris	10 ans
Modification de la brillance		Non garanti
Quincaillerie	Ouvrants et dormants	2 ans
Accessoires décoratifs		2 ans

VOLETS ROULANTS

DOMAINE D'APPLICATION		DURÉE DE GARANTIE
Motorisation solaire Somfy® (moteur + panneau solaire + batterie)		7 ans
Motorisation solaire C2R (moteur + panneau solaire + batterie + intervention)		7 ans
Motorisation Radio Somfy® RS100		7 ans
Motorisation Radio Somfy® RTS		5 ans
Motorisation Filaire Somfy® ou C2R		5 ans
Émetteur, télécommande, accessoires domotiques		5 ans
Manivelle, treuil, attache tablier, quincaillerie		2 ans
Lames, coffre, coulisses : Résistance à la corrosion et au brouillard salin acétique & adhérence de la laque sur l'aluminium	Distance < 5000m de la mer	Non garanti
	À partir de 5000m de la mer	2 ans

selve somfy. ALULUX®

DELTA
DORE
Smart is the new power



VOLETS BATTANTS/ COULISSANTS & PERSIENNES

DOMAINE D'APPLICATION		DURÉE DE GARANTIE	
Tous produits	Bon fonctionnement	2 ans	
	Déformation entravant le bon fonctionnement ¹	2 ans	
	Déformation n'entravant pas le bon fonctionnement ¹	Non garanti	
	Aspect et corrosion des ferrages en acier ²	Non garanti	
	Aspect et corrosion des ferrages en aluminium	2 ans	
	Aspect et corrosion des ferrages en composite	Non garanti	
Produits Bois	Uniformité de la couleur des bois	Non garanti	
	Modification de l'aspect ou de la teinte	Non garanti	
	Traitement Classe 3A + hydrofuge ^{bis} Garantie de bonne tenue du laquage finition et lasure ⁴	2 ans	
Produits PVC	Modification de la brillance	Non garanti	
	Vieillessement homogène de la teinte : coloris PVC teintés dans la masse	2 ans	
	Adhérence du film plaxé sur le PVC ⁴	2 ans	
	Vieillessement homogène de la teinte ³	Coloris PVC plaxés : chêne irlandais, chêne doré, rouge 3005, vert 6005, vert 6021, gris 7016, bleu 5007, bleu 5024	2 ans
	Pièces injectées plaxées	2 ans	
Produits ALU	Modification de la brillance	Non garanti	
	Process Qualicoat et Qualimarine	Garanti	
	Tests ECCA répondant aux normes européennes	Garanti	
	Défauts d'aspect sous réserve de signalement à la livraison ⁵	Garanti	
	Vieillessement homogène de la teinte et farinage	Distance < 5000m de la mer	Non garanti
		À partir de 5000m de la mer	2 ans
	Résistance à la corrosion et au brouillard salin acétique & adhérence de la laque sur l'aluminium	Distance < 5000m de la mer	Non garanti
À partir de 5000m de la mer		2 ans	
Motorisation VB	Motorisation & Batterie Le bon fonctionnement du moteur est conditionné à la qualité de sa pose mais également à celle du volet (fourni par C2R ou déjà existant). Le non-respect de ces conditions ne permettra pas l'application de la garantie	2 ans pièces uniquement	

Légendes du tableau

(1) Sous réserve de l'application immédiate d'un traitement IFH ainsi que d'une finition appropriée en 2 couches minimum (DTU-59-1) pour les volets bois, du maintien permanent en bon état du produit et du respect de la régularité des conseils d'entretien.

(1bis) Sous réserve de l'application immédiate d'une finition appropriée en 2 couches minimum (DTU-59-1), du maintien permanent en bon état du produit et du respect de la régularité des conseils d'entretien.

(2) Les quincailleries acier, traitées sous protection temporaire anti-rouille noir, doivent impérativement recevoir une couche de finition appropriée dans les 15 jours après pose pour éviter les risques de corrosion.

(3) Garantit que la teinte ne variera pas au-delà du niveau 3 de l'échelle des gris selon la norme DIN 54001.

(4) Liaison mécanique du film sur le support.

(5) Selon les règles professionnelles de l'ADAL (association pour le développement de l'aluminium) qui stipulent que le défaut doit être visible par un observateur qui se situe au moins à 1,50m de l'ouvrage et l'examine pendant une durée de 10 secondes avec une vue normale sous un éclairage significatif (ciel légèrement couvert).

Cette garantie s'étend, au choix de la société C2R, à la remise en état ou au remplacement du produit (ou du similaire) reconnu défectueux par C2R, après examen, à l'exclusion de la réparation de tout autre préjudice de quelque nature qu'il soit. (Participation aux frais de main d'œuvre pour le démontage et le remontage, tous dommages et intérêts directs ou indirects pour quelque motif que ce soit).

La réparation, la modification ou le remplacement de pièces pendant la période de garantie indiquée ci-dessus ne peuvent avoir pour effet de prolonger le délai de garantie initial.

(6) Voir exclusions de garantie

(7) Conseils d'entretien de vos fermetures et traitement de préservation du bois

L'impression blanche et l'option «prêt à peindre» incluent le traitement C3A et répondent aux mêmes conditions d'entretien et de garantie que le «traitement de préservation C3A».

Les quincailleries acier, traitées sous protection temporaire anti-rouille noir, doivent impérativement recevoir une couche de finition appropriée dans les 15 jours après pose pour éviter les risques de corrosion. Les pièces de quincaillerie en mouvement doivent être lubrifiées régulièrement.

Les produits en PVC et aluminium doivent faire l'objet de nettoyages réguliers avec des produits adaptés (éponge douce avec eau savonneuse) au moins une fois par an (voir plus si les volets sont exposés à un environnement particulier). Les pièces de quincaillerie en mouvement doivent être lubrifiées régulièrement.

Conseils d'entretien⁷

VOLETS BATTANTS BOIS À LAMES VERTICALES ET À CADRE C2R		
Usage prévu des volets battants BOIS	Fermetures pour les bâtiments - usage en classe 3A - variation dimensionnelle minimale autorisée	
Traitement de préservation du BOIS Classe 3A	Oui	Traitement C3A réalisé en usine par la société C2R
	Non	À la charge du client dans les 15 jours maximum suivant la réception et avant pose
Recommandation relatives au système de peinture	Si traitement de préservation C3A en usine	Réaliser dans les 2 mois un système de peinture en 2 ou 3 couches en fonction des conditions d'exposition (NF EN 927-1) dans le respect des prescriptions du DTU de peinture n°59.1 (y compris ponçage pour éliminer échardes et rugosités du bois et couper les fibres relevées après impression)
	Si pas de traitement de préservation en usine	1- Appliquer obligatoirement dans les 15 jours de la réception des produits et avant pose un produit de traitement de préservation du bois (IFH) avec un produit certifié CTB P+. Aucune garantie ne sera possible si la preuve de réalisation du traitement de préservation n'est pas apportée (conserver la facture et le pot du produit utilisé) 2- Réaliser dans les 2 mois suivant le traitement de préservation du bois un système de peinture en 2 ou 3 couches en fonction des conditions d'exposition (NF EN 927.1) dans le respect des prescriptions du DTU de peinture n°59.1 (y compris ponçage pour éliminer les échardes et rugosités du bois et couper les fibres relevées après impression)
Recommandations relatives au subjectiles	Les surfaces du bois doivent être poncées, égrénées, propres et sèches, exemptes de poussières. La teneur en humidité du bois ne doit pas dépasser 18%. La présence de nœuds est souvent mise en évidence et l'adhérence des couches qui les recouvrent peut être altérée.	
Informations supplémentaires	Veiller à une protection complète sur les 6 faces de la fermeture en insistant sur les bois de bout. En raison des processus de vieillissement naturel, il est recommandé d'effectuer des travaux d'entretien réguliers, à intervalles de 2 à 4 ans selon les produits utilisés et les conditions d'exposition des fermetures.	

PORTES DE GARAGE BOIS & PVC

DOMAINE D'APPLICATION		DURÉE DE GARANTIE	
Tous produits	Bon fonctionnement	2 ans	
	Déformation entravant le bon fonctionnement ¹	2 ans	
	Déformation n'entravant pas le bon fonctionnement ¹	Non garanti	
	Aspect et corrosion des ferrages en acier ²	Non garanti	
	Aspect et corrosion des ferrages en aluminium	2 ans	
	Aspect et corrosion des ferrages en composite	Non garanti	
Produits Bois	Uniformité de la couleur des bois	Non garanti	
	Modification de l'aspect ou de la teinte	Non garanti	
	Traitement Classe 3A + hydrofuge ^{3bis} Garantie de bonne tenue du laquage finition et lasure ⁴	2 ans	
Produits PVC	Modification de la brillance	Non garanti	
	Vieillessement homogène de la teinte : coloris PVC teintés dans la masse	2 ans	
	Adhérence du film plaxé sur le PVC ⁴	2 ans	
	Vieillessement homogène de la teinte ³	Coloris PVC plaxés : chêne irlandais, chêne doré, rouge 3005, vert 6005, vert 6021, gris 7016, bleu 5007, bleu 5024	2 ans
	Pièces injectées plaxées		2 ans

Légendes du tableau

(1) Sous réserve de l'application immédiate d'un traitement IFH ainsi que d'une finition appropriée en 2 couches minimum (DTU-59-1) pour les volets bois, du maintien permanent en bon état du produit et du respect de la régularité des conseils d'entretien.

(1bis) Sous réserve de l'application immédiate d'une finition appropriée en 2 couches minimum (DTU-59-1), du maintien permanent en bon état du produit et du respect de la régularité des conseils d'entretien.

(2) Les quincailleries acier, traitées sous protection temporaire anti-rouille noir, doivent impérativement recevoir une couche de finition appropriée dans les 15 jours après pose pour éviter les risques de corrosion.

(3) Garantit que la teinte ne variera pas au-delà du niveau 3 de l'échelle des gris selon la norme DIN 54001.

(4) Liaison mécanique du film sur le support.

(5) Selon les règles professionnelles de l'ADAL (association pour le développement de l'aluminium) qui stipulent que le défaut doit être visible par un observateur qui se situe au moins à 1,50m de l'ouvrage et l'examine pendant une durée de 10 secondes avec une vue normale sous un éclairage significatif (ciel légèrement couvert).

Cette garantie s'étend, au choix de la société C2R, à la remise en état ou au remplacement du produit (ou du similaire) reconnu défectueux par C2R, après examen, à l'exclusion de la réparation de tout autre préjudice de quelque nature qu'il soit. (Participation aux frais de main d'œuvre pour le démontage et le remontage, tous dommages et intérêts directs ou indirects pour quelque motif que ce soit).

La réparation, la modification ou le remplacement de pièces pendant la période de garantie indiquée ci-dessus ne peuvent avoir pour effet de prolonger le délai de garantie initial.

(6) Voir exclusions de garantie

(7) Conseils d'entretien de vos fermetures et traitement de préservation du bois

L'impression blanche et l'option «prêt à peindre» incluent le traitement C3A et répondent aux mêmes conditions d'entretien et de garantie que le «traitement de préservation C3A».

Les quincailleries acier, traitées sous protection temporaire anti-rouille noir, doivent impérativement recevoir une couche de finition appropriée dans les 15 jours après pose pour éviter les risques de corrosion. Les pièces de quincaillerie en mouvement doivent être lubrifiées régulièrement.

Les produits en PVC et aluminium doivent faire l'objet de nettoyages réguliers avec des produits adaptés (éponge douce avec eau savonneuse) au moins une fois par an (voir plus si les volets sont exposés à un environnement particulier). Les pièces de quincaillerie en mouvement doivent être lubrifiées régulièrement.

Conseils d'entretien⁷

VOLETS BATTANTS BOIS À LAMES VERTICALES ET À CADRE C2R		
Usage prévu des volets battants BOIS	Fermetures pour les bâtiments - usage en classe 3A - variation dimensionnelle minimale autorisée	
Traitement de préservation du BOIS Classe 3A	Oui	Traitement C3A réalisé en usine par la société C2R
	Non	À la charge du client dans les 15 jours maximum suivant la réception et avant pose
Recommandation relatives au système de peinture	Si traitement de préservation C3A en usine	Réaliser dans les 2 mois un système de peinture en 2 ou 3 couches en fonction des conditions d'exposition (NF EN 927-1) dans le respect des prescriptions du DTU de peinture n°59.1 (y compris ponçage pour éliminer échardes et rugosités du bois et couper les fibres relevées après impression)
	Si pas de traitement de préservation en usine	1- Appliquer obligatoirement dans les 15 jours de la réception des produits et avant pose un produit de traitement de préservation du bois (IFH) avec un produit certifié CTB P+. Aucune garantie ne sera possible si la preuve de réalisation du traitement de préservation n'est pas apportée (conserver la facture et le pot du produit utilisé) 2- Réaliser dans les 2 mois suivant le traitement de préservation du bois un système de peinture en 2 ou 3 couches en fonction des conditions d'exposition (NF EN 927.1) dans le respect des prescriptions du DTU de peinture n°59.1 (y compris ponçage pour éliminer les échardes et rugosités du bois et couper les fibres relevées après impression)
Recommandations relatives au subjectiles	Les surfaces du bois doivent être poncées, égrénées, propres et sèches, exemptes de poussières. La teneur en humidité du bois ne doit pas dépasser 18%. La présence de nœuds est souvent mise en évidence et l'adhérence des couches qui les recouvrent peut être altérée.	
Informations supplémentaires	Veiller à une protection complète sur les 6 faces de la fermeture en insistant sur les bois de bout. En raison des processus de vieillissement naturel, il est recommandé d'effectuer des travaux d'entretien réguliers, à intervalles de 2 à 4 ans selon les produits utilisés et les conditions d'exposition des fermetures.	

PORTES DE GARAGE ENROULABLES ALUMINIUM

DOMAINE D'APPLICATION		DURÉE DE GARANTIE
Moteur		5 ans
Émetteur, télécommande, accessoires domotiques		2 ans
Manivelle, treuil, attache tablier, quincaillerie		2 ans
Lames, coffre, coulisses : Résistance à la corrosion et au brouillard salin acétique & adhérence de la laque sur l'aluminium	Distance < 5000m de la mer	Non garanti
	À partir de 5000m de la mer	2 ans

somfy. ALULUX



☎ 05 53 20 43 00

✉ contact@c2r-sa.com

in [menuiserie-c2r](https://www.linkedin.com/company/menuiserie-c2r)

🌐 www.menuiserie-c2r.fr